RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 15667
Numéro SIREN : 433 623 550
Nom ou dénomination : PFIZER

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2021 sous le numéro de dépôt 40581

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

PFIZER

Société par Actions Simplifiée au capital de 47.570 euros
Siège social : 23 - 25 avenue du Docteur Lannelongue 75014 Paris,
433 623 550 R.C.S. Paris

-ooOoo-

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2020

DocuSigned by:
Henriette Rosenquist
BCFA6F8B5408488...

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

1 - BILAN ACTIF

PFIZER

DGFiP N° 2050

			2020			2019
			Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)			—		—	—
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	—		—	—
		Frais de développement *	—	—	—	—
		Concessions, brevets et droits similaires	—	—	—	—
		Fonds commercial (1)	41.099.840	19.000.000	22.099.840	41.099.840
		Autres immobilisations incorporelles	148.200	148.200	—	—
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	—		—	—
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	—		—	—
		Constructions	—	—	—	—
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	—	—	—	—
		Autres immobilisations corporelles	324.569	1.267	323.302	—
		Immobilisations en cours	864		864	23.690
		Avances et acomptes	—		—	—
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	—		—	—
		Autres participations	10.000.000	4.652.514	5.347.486	43.450.503
		Créances rattachées à des participations	—		—	—
		Autres titres immobilisés	—		—	—
		Prêts	115.206	—	115.206	115.206
		Autres immobilisations financières *	—	—	—	—
TOTAL (II)			51.688.679	23.801.981	27.886.698	84.689.240
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements			—	—
		En cours de production de biens			—	—
		En cours de production de services			—	—
		Produits intermédiaires et finis			—	—
		Marchandises	321.893.130	10.809.400	311.083.730	253.826.243
		Avances et acomptes versés sur commandes	2.940.714		2.940.714	3.548.434
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	174.256.526	386.613	173.869.913	189.836.320
		Autres créances (3)	290.578.101	—	290.578.101	422.919.303
		Capital souscrit et appelé, non versé	—		—	—
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement	—		—	—
		Disponibilités	495.834		495.834	1.035.722
Comptes de Régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	284.402		284.402	192.233
		TOTAL (III)	790.448.707	11.196.013	779.252.694	871.358.255
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	—		—	
		Primes de remboursement des obligations (V)	—		—	
		Ecarts de conversion actif * (VI)	—		—	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	842.137.386	34.997.994	807.139.392	956.047.495

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

2 - BILAN PASSIF avant répartition

PFIZER

DGFiP N° 2051

			2020	2019
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		47.570	47.570
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		128.990.630	128.990.630
	Écarts de réévaluation		—	—
	Réserve légale		4.777	4.777
	Réserves statuaires ou contractuelles		—	—
	Réserves réglementées		21.258.629	21.258.629
	Autres réserves		13.239.662	218.437.320
	Report à nouveau		—	—
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		13.488.724	13.202.342
	Subventions d'investissement		—	—
	Provisions réglementées		—	—
	TOTAL (I)		177.029.992	381.941.268
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		—	—
	Avances conditionnées		—	—
	TOTAL (II)		—	—
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		94.159.821	83.763.292
	Provisions pour charges		31.255.991	28.860.403
	TOTAL (III)		125.415.812	112.623.695
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		—	—
	Autres emprunts obligataires		—	—
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		60.975	—
	Emprunts et dettes financières divers		168.337	8.617.740
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		—	—
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		178.649.477	240.197.423
	Dettes fiscales et sociales		313.720.267	201.346.860
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		600.000	700.000
	Autres dettes		11.494.533	10.620.510
Compte régul.	Produits constatés d'avance		—	—
	TOTAL (IV)		504.693.588	461.482.532
	Écarts de conversion passif (V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		807.139.392	956.047.495
RENVOIS	Écart de réévaluation incorporé au capital			
	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
		Écart de réévaluation libre		
		Réserve de réévaluation (1976)		
	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		504.693.588	461.482.532
	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		60.975	—

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

PFIZER — **DGFiP N° 2052**

				2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			1.230.331.714	1.119.193.443
	Production vendue	biens		—	—
		service		80.089.454	97.357.640
	Chiffres d'affaires nets			1.310.421.167	1.216.551.082
	Production stockée			—	—
	Production immobilisée			—	—
	Subventions d'exploitation			—	—
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			31.067.131	41.825.728
	Autres produits			274.683	136.577
	Total des produits d'exploitation			1.341.762.981	1.258.513.388
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			889.789.167	740.159.241
	Variation de stock (marchandises)			(48.977.908)	9.594.588
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			—	—
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			—	—
	Autres achats et charges externes			107.006.333	112.507.175
	Impôts, taxes et versements assimilés			180.500.890	176.595.712
	Salaires et traitements			74.749.511	79.448.149
	Charges sociales			37.309.395	37.623.990
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements	1.267	—
			- dotations aux provisions	—	—
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		11.196.012	16.494.044
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		19.278.376	21.712.683
	Autres charges			—	—
	Total des charges d'exploitation (II)			1.270.853.043	1.194.135.581
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				70.909.938	64.377.807
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			—	—
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			—	—
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations			—	350.000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			—	—
	Autres intérêts et produits assimilés			8.312	331
	Reprises sur provisions et transferts de charges			—	—
	Différences positives de change			17.301	21.555
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			—	—
	Total des produits financiers (V)			25.613	371.886
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions			4.652.514	—
	Intérêts et charges assimilées			578.593	14.584
	Différences négatives de change			13.838	31.887
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			—	—
	Total des charges financières (VI)			5.244.945	46.471
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				(5.219.332)	325.415
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				65.690.607	64.703.221

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

PFIZER

DGFiP N° 2053

			2020	2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2.354.438	11.303.507
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		34.000.000	—
	Reprises sur provisions et transferts de charges		19.390.260	14.994.270
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		55.744.698	26.297.777
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		17.788.397	15.275.883
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		33.450.503	—
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		19.000.000	28.482.431
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		70.238.901	43.758.314
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			(14.494.203)	(17.460.537)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			4.479.544	1.766.273
Impôts sur les bénéfices (X)			33.228.136	32.274.069
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			1.397.533.292	1.285.183.050
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			1.384.044.569	1.271.980.708
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			13.488.724	13.202.342
RENVOIS	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		120.723	101.807
	Dont	produits de locations immobilières	—	—
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	—	—
	Dont	- Crédit-bail mobilier	—	—
		- Crédit-bail immobilier	—	—
	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		—	—
	Dont produits concernant les entreprises liées		7.469	4
	Dont intérêts concernant les entreprises liées		574.346	—
	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		—	—
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		—	—
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		—	—
	Dont transferts de charges		9.423.665	14.811.842
	Dont cotisations personnelles de l'exploitant		—	—
	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		153.960	34.770
	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		—	—
	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		—	—

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

PFIZER

Société par Actions Simplifiée au capital de 47.570 euros
Siège social : 23 - 25 avenue du Docteur Lannelongue 75014 Paris,
433 623 550 R.C.S. Paris

-ooOoo-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2020

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Pandémie COVID-19

Le 11 novembre 2020, Pfizer et BioNTech ont annoncé qu'ils ont conclu un accord avec la Commission Européenne pour fournir 300 millions de doses de leur candidat-vaccin expérimental à base d'ARNm BNT162b2 contre le SARS-CoV-2 aux États membres de l'Union Européenne (UE).

Les deux confinements imposés par l'État durant l'année 2020 suite à la pandémie COVID-19, nous ont amené à revoir notre méthode de travail. Un télétravail a été mis en place, diverses formations ont été proposées à la Force de vente. Du coté "Business", certains postes de dépenses ont décru de manière significative. On notera toutefois que les livraisons de produits aux clients se sont déroulées sans problème.

1.2 Distribution de réserves

Le 23 janvier 2020, l'associé unique a décidé de procéder, à titre exceptionnel, à une distribution de réserves à hauteur de 218.400.000 euros qui a été effectuée par prélèvement sur le compte « autres réserves »

1.3 Participation Hospira

Le 9 décembre 2019, il a été décidé de la cession d'actions de la société Hospira France détenues par Pfizer à Pfizer Holding France pour la valeur de 34.000.000 euros.

1.4 Groupe d'intégration fiscale

En 2020, la Société rejoint à nouveau le groupe d'intégration fiscale de Pfizer Holding France.

1.5 Plan de sauvegarde de l'emploi

Il a été procédé au transfert des provisions de tous les Plans de Sauvegarde de l'Emploi de Pfizer PFE France à la Société pour un montant de 13,4 millions d'euros lors de l'exercice 2020 (Projet Neo).

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

2. PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1. Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement. Un test de valeur est effectué lors de chaque clôture annuelle. La valeur d'utilité des fonds de commerce est ainsi appréciée en utilisant à titre principal la méthode de valorisation selon les cash flows prévisionnels (méthode DCF). Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'utilité estimée des fonds de commerce s'avère inférieure à leur valeur nette comptable.

2.2. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des parts détenues dans le fonds FCPR InnoBio est déterminée par référence à la dernière valorisation de la part disponible à la date de clôture de l'exercice.

2.3. Stocks

Les stocks sont constitués de produits de santé humaine achetés auprès d'autres sociétés du Groupe et sont valorisés au prix d'achat.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque certains stocks présentent des risques d'obsolescence ou de mévente ou lorsque la valeur vénale des marchandises est inférieure à leur prix d'achat.

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable ainsi que pour les créances échues de plus d'un an et pour toutes celles présentant des difficultés de recouvrement ou un caractère douteux.

2.5. Provisions pour risques et charges

2.5.1 Engagements en matière de retraite et de primes d'ancienneté

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ en retraite et de primes d'ancienneté, tels qu'ils résultent des conventions collectives et accords d'entreprise signés, font l'objet d'un calcul actuariel chaque année, et sont comptabilisés sous forme de provision pour charges.

La société applique la méthode préférentielle préconisée par la recommandation n° 2013-02 de l'ANC pour le traitement comptable des écarts actuariels dégagés.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul actuariel sont les suivantes :

- Un taux d'actualisation de 0,75% pour les engagements retraites (identique à 2019) et de 0% pour les engagements primes d'ancienneté (contre 0,25% en 2019).
- Un taux d'augmentation des salaires de 2,25% (identique à 2019).
- Un taux de turnover moyen de 3% (identique à 2019).

Il convient de rappeler que la provision pour prime d'ancienneté couvre les engagements futurs de la société relatifs aux primes attribuées aux salariés lors du franchissement de certains seuils d'ancienneté au sein de la société (10, 20, 30 et 35 ans).

2.5.2 Provisions pour litiges

Dans le cadre de l'arrêté des comptes annuels, la société effectue une revue des risques potentiels et des litiges identifiés. En fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, et le cas échéant après concertation avec ses conseils, la société procède à la constitution ou à la mise à jour des provisions pour litiges existantes.

2.5.3 Provisions pour risque lié aux produits en ATU et RTU

Les risques de reversement à l'administration lié aux produits en Autorisation Temporaire d'Utilisation (ATU) et Recommandation Temporaire d'Utilisation RTU) sont comptabilisés sous forme de provision pour risques et charges.

2.6. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Par dérogation à la règle comptable usuelle, les écarts de change résultant de la conversion au taux de change de clôture des créances et dettes en devises non dénouées sont inscrits en résultat financier de la période

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

3. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	2019	Augmentation	Diminution	2020
Autres immobilisations incorporelles	148			148
Fonds commerciaux	41.100			41.100
Valeurs brutes	**41.248**	—	—	**41.248**
Amortissements	148	—		148
Provisions	—	19.000		19.000
Total amortissements et provisions	**148**	**19.000**	—	**19.148**
Valeurs nettes	**41.100**	**(19.000)**	—	**22.100**

La baisse de perspectives sur le portefeuille de produits du fonds de commerce PBG transférés lors de l'apport partiel d'actifs de Pfizer PFE France en avril 2019 a donné lieu à une provision pour dépréciation d'un montant de 19 millions d'euros en 2020.

3.2. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	2019	Augmentation	Diminution	2020
Matériel de bureau	—	325		325
Immobilisations corporelles en cours	24	15	(38)	1
Valeurs brutes	**24**	**340**	**(38)**	**325**
Amortissements et provisions	—	1		1
Total amortissements et provisions	—	**1**	—	**1**
Valeurs nettes	**24**	**338**	**(38)**	**324**

3.3. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	2019	Augmentation	Diminution	2020
Titres de participation	43.451		(33.451)	10.000
Créances diverses immobilisées	115			115
Prêts	—			—
Autres immobilisations financières	—			—
Valeurs brutes	**43.566**	—	**(33.451)**	**10.115**
Provision pour dépréciation Titres de participation	—	4.653		4.653
Provision pour dépréciation Prêts	—			—
Total provisions	—	**4.653**	—	**4.653**
Valeurs nettes	**43.566**	**(4.653)**	**(33.451)**	**5.463**

La rubrique reflète :

- La cession des titres Hospira France détenus par Pfizer à Pfizer Holding France pour un montant total de 33,4 millions d'euros.
- La dépréciation du fonds InnoBio pour un montant de 4,6 millions d'euros.

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

3.4. Stocks

Les provisions pour dépréciation de stock s'élèvent à 10,8 millions à fin 2020 à comparer à 19,1 millions d'euros à fin 2019. La diminution est essentiellement due à une importante provision ponctuelle sur le produit Xeljanz en 2019.

3.5. Créances clients / autres créances

Etat des Créances (en milliers d'euros)	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes	2.941	2.941	
Créances Clients	174.257	174.257	
Fournisseurs débiteurs	49	49	
Fournisseurs avoir à recevoir	—	—	
Créances sociales	377	377	
Créances fiscales	3.172	3.172	
Comptes courants groupe	281.379	181.379	100.000
Autres comptes débiteurs	5.601	5.601	
Charges constatées d'avance	284	284	
Produits à recevoir	—	—	
TOTAL	**468.060**	**368.060**	**100.000**

Les créances de cash pooling s'élèvent à 179,6 millions d'euros au 30 novembre 2020, contre 365,2 millions d'euros à fin 2019.

En mars 2020, un prêt a été contracté au profit de Pfizer Holding France pour un montant de 100 millions d'euros et dont la date d'échéance est le 23 mars 2025.

Les autres comptes débiteurs comprennent les créances relatives aux ventes de produits Upjohn réalisées par la société agissant en tant qu'agent pour le compte de Pfizer PFE France pour 5,6 millions d'euros contre 9,7 millions d'euros en 2019.

3.6. Capital social

A la clôture de l'exercice, le capital de la société est constitué de 4.757 actions d'une valeur nominale de 10 euros ; il est intégralement détenu par la société Pfizer Holding France.

3.7. Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Au 30/11/2019	Affectation du résultat	Autres mouvements	Au 30/11/2020
Capital social	48		—	48
Primes d'apport	128.991		—	128.991
Réserve légales	5		—	5
Réserve réglementée	21.259		—	21.259
Autres réserves	218.437	13.202	(218.400)	13.240
Report à nouveau	—		—	—
Résultat de l'exercice	13.202	(13.202)	13.489	13.489
TOTAL	**381.941**	**—**	**(204.911)**	**177.030**

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

Le 23 janvier 2020, l'associé unique a décidé de procéder, à titre exceptionnel, à une distribution de réserves à hauteur de 218.400.000 euros qui a été effectuée par prélèvement sur le compte « autres réserves ».

3.8. Provisions pour risques et charges

Etat des Provisions pour risques et charges (en milliers d'euros)					
Nature des provisions	Au 30/11/2019	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 30/11/2020
Indemnités de départ à la retraite, primes d'ancienneté	28.860	3.038	642		31.256
Plans sociaux	32.652	13.439	17.367	2.023	26.701
Litiges	4.627	903	30	286	5.214
ATU	44.395	14.806			59.201
Impôts, taxes et autres pénalités	815	856			1.671
Litiges Retours	1.273	1.372		1.273	1.372
TOTAL	**112.624**	**34.414**	**18.039**	**3.582**	**125.416**

3.9. Dettes

Etat des Dettes (en milliers d'euros)	Montant Brut	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	168	168		
Découverts bancaire	61	61		
Dettes Fournisseurs	178.649	178.649		
Dettes sur immobilisation financières Fond InnoBio	600	600		
Dettes Sociales	36.548	36.548		
Dettes Fiscales	277.172	277.172		
Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	9.031	9.031		
Autres comptes créditeurs	2.463	2.463		
TOTAL	**504.694**	**504.694**	—	—

Les dettes fournisseurs d'un total de 178,6 millions d'euros sont le reflet des approvisionnements de Pfizer au sein du groupe.

La répartition des dettes fournisseurs est la suivante:

- 140,1 millions d'euros de dettes inter-compagnies dont 137,4 millions d'euros d'achats de marchandises auprès de sociétés du groupe et 2,7 millions d'euros de redevances de location-gérance auprès de Pfizer Holding France ;
- 17,2 millions d'euros de factures non parvenues inter-compagnies ;
- 21,4 millions d'euros de dettes hors groupe dont 8,2 millions d'euros de dettes fournisseurs et 13,2 millions d'euros de factures non parvenues.

Les dettes sociales s'élèvent à 36,5 millions d'euros et comprennent essentiellement:

- provisions pour participation pour 4,5 millions d'euros ;
- provisions pour congés payés pour 6,9 millions d'euros ;
- provisions pour primes pour 10,9 millions d'euros ;
- cotisations URSSAF et provisions pour charges sociales pour 14,3 millions d'euros.

Les dettes fiscales s'élèvent à 277,2 millions d'euros et comprennent essentiellement les taxes pharmaceutiques sur les ventes et les ristournes à payer qui s'élèvent à 271,5 millions d'euros.

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

Le poste autres comptes créditeurs comprend principalement la dette vis-à-vis de la société Pfizer PFE France concernant la rétrocession de créances se rapportant aux ventes de produits Upjohn réalisées par la Société en sa qualité de mandataire pour un montant de 2,2 millions d'euros.

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2020	%	2019	%
Total Ventes de marchandises	**1.230.332**	**93,89 %**	**1.119.193**	**92,00 %**
France	1.230.014		1.118.735	
Exportations et livraisons hors France	318		459	
Total Prestations de services	**80.089**	**6,11 %**	**97.358**	**8,00 %**
France	2.307		4.936	
Hors France	77.783		92.422	
Total général	**1.310.421**	**100,00 %**	**1.216.551**	**100,00 %**

Le chiffre d'affaires total de l'exercice s'élève à 1.310.421 milliers d'euros et se décompose :

- 1.230.332 milliers d'euros de ventes de produits
- 80.089 milliers d'euros de ventes de prestations de services.

Prestations de services constituées essentiellement de la refacturation :

- de dépenses marketing/promotion engagées sur un périmètre européen et de frais de recherche et développement à d'autres sociétés du groupe ;
- de prestations réalisées par les fonctions support de la Société au bénéfice d'autres entités du groupe Pfizer en France.

4.2. Transfert de charges en exceptionnel

La rubrique comprend un montant de 9,4 millions d'euros correspondant aux coûts salariaux exceptionnels engendrés par les départs de personnel ainsi que par les mesures d'accompagnement mises en œuvre sur l'exercice dans le cadre des divers plans de sauvegarde de l'emploi.

4.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel d'un montant déficitaire de 14,5 millions d'euros s'explique principalement par:

- une provision pour dépréciation du fonds commercial pour un montant de 19 millions d'euros ;
- une reprise de provision exceptionnelle non utilisée sur les plans de sauvegarde de l'emploi pour un montant de 2 millions d'euros principalement sur les Projets OFG et Value Capture ;
- un produit de cession sur les véhicules loués pour un montant de 1,8 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel est également composé de 17,4 millions d'euros de charges engagées au cours de l'exercice dans le cadre des différents plans de sauvegarde de l'emploi, compensés par une reprise de provision correspondante.

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

4.4. Situation fiscale

La Société rejoint à nouveau le groupe d'intégration fiscale en 2020 dont la société tête de groupe est la société Pfizer Holding France. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

En vertu de la convention d'intégration fiscale existante, la Société acquitte auprès de cette dernière sa charge d'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

4.5. Impôt sur les bénéfices

La Société a dégagé un résultat comptable bénéficiaire de 13,5 millions d'euros sur l'exercice, dont la charge nette d'impôts est de 33,2 millions d'euros.
La ventilation de l'impôt selon la méthode de répartition entre le résultat courant et le résultat exceptionnel effectuée sur la base des données réelles, s'analyse ainsi :

Ventilation de la charge d'impôt		
	2020	**2019**
Résultat courant avant impôt	65.690.607	64.703.221
Impôt dû après réintégrations & déductions	(39.428.885)	(39.642.814)
Résultat courant après impôt	**26.261.722**	**25.060.407**
Résultat exceptionnel	(14.494.203)	(17.460.537)
Impôt dû au taux normal après réintégrations & déductions	3.058.796	4.831.597
Résultat exceptionnel après impôt	**(11.435.407)**	**(12.628.940)**
Participation des salariés et divers	(4.479.544)	(1.766.273)
Impôt dû	607.291	315.557
Participation après impôt	**(3.872.253)**	**(1.450.716)**
Crédit d'impôt	2.534.660	2.221.591
Impôt total	**(33.228.136)**	**(32.274.069)**
Résultat net	**13.488.724**	**13.202.342**

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Effectif à la clôture de l'exercice

L'effectif à la clôture est constitué de l'ensemble des contrats CDI, CDD et contrats en alternance et se répartit au 30 novembre 2020 de la manière suivante :

	2020
Cadres	793
Employés et AM	131
Total société	**924**

L'effectif moyen de la société au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2020 s'élève à 891 personnes contre 829 personnes au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2019.

5.2. Rémunérations des dirigeants

Dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle, la rémunération versée aux dirigeants n'est pas indiquée.

5.3. Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

Allègements (en euros)		
Primes diverses	7.644.895	
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	22.907.750	
Contribution Solidarité	1.801.954	
Provisions pour plans sociaux	26.701.067	
Provision pour litiges	1.671.429	
Participation des salariés	4.479.544	
Provisions ATU (Autorisation temporaire d'utilisation)		
risque ATU MYLOTARG	30.200.602	
risque ATU INOTUZUMAB	6.432.576	
risque ATU TALAZOPARIB	12.530.024	
risque ATU LORLATINIB	7.732.279	
risque ATU ATGAM	2.305.520	
Allègement de la dette future d'impôt (en base)	**124.407.639**	
Allègement de la dette future d'impôt à 28% jusqu'à 500k€ et 31% au-delà		**38.551.368**
Provision pour dépréciation de titres	—	
Allègement de la dette future d'impôt (en base)	—	
Allègement de la dette future d'impôt à 19.63%		—
Total des allègements (en net)		**38.551.368**
Pertes reportables disponibles au 30 novembre 2020		

DocuSign Envelope ID: B1B73344-C2D2-4DA2-8E56-C210E2DE1389

DocuSign Envelope ID: 8F2A38A9-C022-45E0-A5F6-EC16622B8CC4

5.4. Note relative aux filiales, participations et entreprises liées

Tableau récapitulatif des opérations avec filiales et entreprises liées :

Montant concernant les entreprises				
Poste au bilan	**Liées**	**Avec lesquelles la société a un lien de participation (*)**	**Tiers**	**Total**
Créances clients et comptes rattachés	25.309.195	427.426	148.519.905	174.256.526
Comptes courants groupe	179.602.396	101.776.665	—	281.379.061
Autres comptes débiteurs	—	—	5.601.305	5.601.305
Emprunts et dettes financières divers	85.838	82.499	—	168.337
Dettes fournisseurs	144.346.401	12.913.218	21.389.858	178.649.477
Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	—	—	9.031.055	9.031.055
Autres comptes créditeurs	—	—	2.463.478	2.463.478

(*) Le lien de participation considéré concerne à la fois l'entité du groupe Pfizer contrôlant la société et les entreprises contrôlées par la société ou dans lesquelles la société détient une participation.

Aucune information supplémentaire sur les transactions réalisées par la société avec les parties liées n'est mentionnée dans cette note car ces transactions sont considérées comme conclues à des conditions normales de marché.

5.5. Identité de la société-mère consolidante

Les comptes individuels de la société sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société américaine Pfizer Inc., dont le siège social est situé à New York, et de sa filiale néerlandaise, la société C.P. Pharmaceuticals International C.V.

5.6. Evènements post-clôture

Le 17 février 2021, un deuxième contrat avec la Commission Européenne pour fournir 300 millions de doses supplémentaires du produit Comirnaty (vaccin contre le COVID-19) a été signé.

Le 23 avril 2021, la Commission Européenne a finalisé un nouvel accord avec Pfizer et BioNTech sur la fourniture de jusqu'à 1,8 milliard de doses supplémentaires du vaccin contre le COVID-19 entre 2021 et 2023.

Le 14 avril 2021, le projet « Reimagine » a été présenté au CSE. Les fonctions support (paie, achats, communication, digital, ressources humaines, compliance, ...) seront potentiellement impactées (création de 7 postes, suppression de 14 postes pourvus et 8 postes vacants, modification de 14 contrats de travail, changement de rattachement de 8 postes au sein de la Société et intégration de 9 postes issus d'un autre service au sein de la Société).
La valorisation de ces impacts est estimée à 8,4 millions d'euros.

DocuSign Envelope ID: FDA7AC1A-C03B-4D33-85FC-A5602FF775AF

PFIZER

Société par actions simplifiée au capital de 47.570 €
Siège social : 23/25, avenue du Docteur Lannelongue – 75014 Paris
433 623 550 RCS Paris

-ooOoo-

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 31 MAI 2021

Décision d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 novembre 2020
adoptée par l'associé unique

Deuxième décision

L'associé unique, sur la proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 13.488.723,74 €, augmenté de la somme de 13.211.276,26 €, prélevée sur le poste « Autres Réserves », soit au total la somme de 26.700.000 €, à la distribution d'un dividende à l'associé unique. Ce dividende sera mis en distribution à compter de ce jour.

Conformément à l'article 243bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'il n'a été fait aucune distribution de dividende au titre des trois derniers exercices.

L'associé unique rappelle cependant qu'il a été procédé, par décision du 23 janvier 2020, à une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 218.400.000 € par prélèvement sur le poste « Autres réserves ».

Pour copie certifiée conforme,
La Présidente

DocuSigned by:
Henriette Rosenquist
BCFA6F8B5408488...

Henriette Rosenquist

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Pfizer S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 novembre 2020
Pfizer S.A.S.
23-25, rue du Docteur Lannelongue - 75014 PARIS

KPMG SA
société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Limited, une société de droit anglais (“ private company limited by guarantee ”).

Société de commissariat aux comptes
Siège social : Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
775726417 RCS NANTERRE

KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Pfizer S.A.S.

23-25, rue du Docteur Lannelongue - 75014 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 novembre 2020

À l'Associé unique de la société Pfizer S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Pfizer S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er décembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le fonds commercial, dont le montant net figurant au bilan au 30 novembre 2020 s'établit à 22 099 840 euros, fait l'objet d'un test dépréciation annuel comme décrit dans la note 2.1 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fonde la valeur de ce fonds commercial, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 31 mai 2021

KPMG SA

Marc Baldassari

Associé

PFIZER

Société par Actions Simplifiée au capital de 47.570 euros
Siège social : 23 - 25 avenue du Docteur Lannelongue 75014 Paris,
433 623 550 R.C.S. Paris

-ooOoo-

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2020

1 - BILAN ACTIF

DGFiP N° 2050

PFIZER

			2020			2019
			Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)			—		—	—
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	—		—	—
		Frais de développement *	—	—	—	—
		Concessions, brevets et droits similaires	—	—	—	—
		Fonds commercial (1)	41.099.840	19.000.000	22.099.840	41.099.840
		Autres immobilisations incorporelles	148.200	148.200	—	—
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	—		—	—
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	—		—	—
		Constructions	—	—	—	—
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	—	—	—	—
		Autres immobilisations corporelles	324.569	1.267	323.302	—
		Immobilisations en cours	864		864	23.690
		Avances et acomptes	—		—	—
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	—		—	—
		Autres participations	10.000.000	4.652.514	5.347.486	43.450.503
		Créances rattachées à des participations	—		—	—
		Autres titres immobilisés	—		—	—
		Prêts	115.206	—	115.206	115.206
		Autres immobilisations financières *	—	—	—	—
TOTAL (II)			51.688.679	23.801.981	27.886.698	84.689.240
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements			—	—
		En cours de production de biens			—	—
		En cours de production de services			—	—
		Produits intermédiaires et finis			—	—
		Marchandises	321.893.130	10.809.400	311.083.730	253.826.243
		Avances et acomptes versés sur commandes	2.940.714		2.940.714	3.548.434
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	174.256.526	386.613	173.869.913	189.836.320
		Autres créances (3)	290.578.101	—	290.578.101	422.919.303
		Capital souscrit et appelé, non versé	—		—	—
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement	—		—	—
		Disponibilités	495.834		495.834	1.035.722
Comptes de Régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	284.402		284.402	192.233
		TOTAL (III)	790.448.707	11.196.013	779.252.694	871.358.255
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	—		—	
		Primes de remboursement des obligations (V)	—		—	
		Ecarts de conversion actif * (VI)	—		—	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	842.137.386	34.997.994	807.139.392	956.047.495

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

PFIZER

			2020	2019
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		47.570	47.570
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		128.990.630	128.990.630
	Écarts de réévaluation		—	—
	Réserve légale		4.777	4.777
	Réserves statuaires ou contractuelles		—	—
	Réserves réglementées		21.258.629	21.258.629
	Autres réserves		13.239.662	218.437.320
	Report à nouveau		—	—
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		13.488.724	13.202.342
	Subventions d'investissement		—	—
	Provisions réglementées		—	—
	TOTAL (I)		177.029.992	381.941.268
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		—	—
	Avances conditionnées		—	—
	TOTAL (II)		—	—
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		94.159.821	83.763.292
	Provisions pour charges		31.255.991	28.860.403
	TOTAL (III)		125.415.812	112.623.695
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		—	—
	Autres emprunts obligataires		—	—
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		60.975	—
	Emprunts et dettes financières divers		168.337	8.617.740
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		—	—
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		178.649.477	240.197.423
	Dettes fiscales et sociales		313.720.267	201.346.860
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		600.000	700.000
	Autres dettes		11.494.533	10.620.510
Compte régul.	Produits constatés d'avance		—	—
	TOTAL (IV)		504.693.588	461.482.532
	Écarts de conversion passif (V)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		807.139.392	956.047.495
RENVOIS	Écart de réévaluation incorporé au capital			
	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
		Écart de réévaluation libre		
		Réserve de réévaluation (1976)		
	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		504.693.588	461.482.532
	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		60.975	—

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052

PFIZER

				2020	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			1.230.331.714	1.119.193.443
	Production vendue	biens		—	—
		service		80.089.454	97.357.640
	Chiffres d'affaires nets			1.310.421.167	1.216.551.082
	Production stockée			—	—
	Production immobilisée			—	—
	Subventions d'exploitation			—	—
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			31.067.131	41.825.728
	Autres produits			274.683	136.577
	Total des produits d'exploitation			1.341.762.981	1.258.513.388
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)			889.789.167	740.159.241
	Variation de stock (marchandises)			(48.977.908)	9.594.588
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			—	—
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			—	—
	Autres achats et charges externes			107.006.333	112.507.175
	Impôts, taxes et versements assimilés			180.500.890	176.595.712
	Salaires et traitements			74.749.511	79.448.149
	Charges sociales			37.309.395	37.623.990
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements	1.267	—
			- dotations aux provisions	—	—
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		11.196.012	16.494.044
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		19.278.376	21.712.683
	Autres charges			—	—
	Total des charges d'exploitation (II)			1.270.853.043	1.194.135.581
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				70.909.938	64.377.807
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			—	—
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			—	—
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations			—	350.000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			—	—
	Autres intérêts et produits assimilés			8.312	331
	Reprises sur provisions et transferts de charges			—	—
	Différences positives de change			17.301	21.555
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			—	—
	Total des produits financiers (V)			25.613	371.886
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions			4.652.514	—
	Intérêts et charges assimilées			578.593	14.584
	Différences négatives de change			13.838	31.887
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			—	—
	Total des charges financières (VI)			5.244.945	46.471
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				(5.219.332)	325.415
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				65.690.607	64.703.221

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053

PFIZER

			2020	2019
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2.354.438	11.303.507
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		34.000.000	—
	Reprises sur provisions et transferts de charges		19.390.260	14.994.270
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		55.744.698	26.297.777
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		17.788.397	15.275.883
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		33.450.503	—
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		19.000.000	28.482.431
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		70.238.901	43.758.314
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			(14.494.203)	(17.460.537)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			4.479.544	1.766.273
Impôts sur les bénéfices (X)			33.228.136	32.274.069
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			1.397.533.292	1.285.183.050
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			1.384.044.569	1.271.980.708
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			13.488.724	13.202.342
RENVOIS	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		120.723	101.807
	Dont	produits de locations immobilières	—	—
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	—	—
	Dont	- Crédit-bail mobilier	—	—
		- Crédit-bail immobilier	—	—
	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		—	—
	Dont produits concernant les entreprises liées		7.469	4
	Dont intérêts concernant les entreprises liées		574.346	—
	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		—	—
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes		—	—
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles		—	—
	Dont transferts de charges		9.423.665	14.811.842
	Dont cotisations personnelles de l'exploitant		—	—
	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		153.960	34.770
	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		—	—
	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		—	—

PFIZER

Société par Actions Simplifiée au capital de 47.570 euros
Siège social : 23 - 25 avenue du Docteur Lannelongue 75014 Paris,
433 623 550 R.C.S. Paris

-ooOoo-

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2020

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Pandémie COVID-19

Le 11 novembre 2020, Pfizer et BioNTech ont annoncé qu'ils ont conclu un accord avec la Commission Européenne pour fournir 300 millions de doses de leur candidat-vaccin expérimental à base d'ARNm BNT162b2 contre le SARS-CoV-2 aux États membres de l'Union Européenne (UE).

Les deux confinements imposés par l'État durant l'année 2020 suite à la pandémie COVID-19, nous ont amené à revoir notre méthode de travail. Un télétravail a été mis en place, diverses formations ont été proposées à la Force de vente. Du coté "Business", certains postes de dépenses ont décru de manière significative. On notera toutefois que les livraisons de produits aux clients se sont déroulées sans problème.

1.2 Distribution de réserves

Le 23 janvier 2020, l'associé unique a décidé de procéder, à titre exceptionnel, à une distribution de réserves à hauteur de 218.400.000 euros qui a été effectuée par prélèvement sur le compte « autres réserves »

1.3 Participation Hospira

Le 9 décembre 2019, il a été décidé de la cession d'actions de la société Hospira France détenues par Pfizer à Pfizer Holding France pour la valeur de 34.000.000 euros.

1.4 Groupe d'intégration fiscale

En 2020, la Société rejoint à nouveau le groupe d'intégration fiscale de Pfizer Holding France.

1.5 Plan de sauvegarde de l'emploi

Il a été procédé au transfert des provisions de tous les Plans de Sauvegarde de l'Emploi de Pfizer PFE France à la Société pour un montant de 13,4 millions d'euros lors de l'exercice 2020 (Projet Neo).

2. PRINCIPES ET REGLES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement n° 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1. Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement. Un test de valeur est effectué lors de chaque clôture annuelle. La valeur d'utilité des fonds de commerce est ainsi appréciée en utilisant à titre principal la méthode de valorisation selon les cash flows prévisionnels (méthode DCF). Une provision pour dépréciation est constatée si la valeur d'utilité estimée des fonds de commerce s'avère inférieure à leur valeur nette comptable.

2.2. Titres de participation

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Une provision pour dépréciation des titres de participation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire des parts détenues dans le fonds FCPR InnoBio est déterminée par référence à la dernière valorisation de la part disponible à la date de clôture de l'exercice.

2.3. Stocks

Les stocks sont constitués de produits de santé humaine achetés auprès d'autres sociétés du Groupe et sont valorisés au prix d'achat.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque certains stocks présentent des risques d'obsolescence ou de mévente ou lorsque la valeur vénale des marchandises est inférieure à leur prix d'achat.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable ainsi que pour les créances échues de plus d'un an et pour toutes celles présentant des difficultés de recouvrement ou un caractère douteux.

2.5. Provisions pour risques et charges

2.5.1 Engagements en matière de retraite et de primes d'ancienneté

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ en retraite et de primes d'ancienneté, tels qu'ils résultent des conventions collectives et accords d'entreprise signés, font l'objet d'un calcul actuariel chaque année, et sont comptabilisés sous forme de provision pour charges.

La société applique la méthode préférentielle préconisée par la recommandation n° 2013-02 de l'ANC pour le traitement comptable des écarts actuariels dégagés.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul actuariel sont les suivantes :

- Un taux d'actualisation de 0,75% pour les engagements retraites (identique à 2019) et de 0% pour les engagements primes d'ancienneté (contre 0,25% en 2019).
- Un taux d'augmentation des salaires de 2,25% (identique à 2019).
- Un taux de turnover moyen de 3% (identique à 2019).

Il convient de rappeler que la provision pour prime d'ancienneté couvre les engagements futurs de la société relatifs aux primes attribuées aux salariés lors du franchissement de certains seuils d'ancienneté au sein de la société (10, 20, 30 et 35 ans).

2.5.2 Provisions pour litiges

Dans le cadre de l'arrêté des comptes annuels, la société effectue une revue des risques potentiels et des litiges identifiés. En fonction des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, et le cas échéant après concertation avec ses conseils, la société procède à la constitution ou à la mise à jour des provisions pour litiges existantes.

2.5.3 Provisions pour risque lié aux produits en ATU et RTU

Les risques de reversement à l'administration lié aux produits en Autorisation Temporaire d'Utilisation (ATU) et Recommandation Temporaire d'Utilisation RTU) sont comptabilisés sous forme de provision pour risques et charges.

2.6. Opérations en devises

Les transactions libellées en devises étrangères sont enregistrées pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Par dérogation à la règle comptable usuelle, les écarts de change résultant de la conversion au taux de change de clôture des créances et dettes en devises non dénouées sont inscrits en résultat financier de la période

3. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	2019	Augmentation	Diminution	2020
Autres immobilisations incorporelles	148			148
Fonds commerciaux	41.100			41.100
Valeurs brutes	**41.248**	**—**	**—**	**41.248**
Amortissements	148	—		148
Provisions	—	19.000		19.000
Total amortissements et provisions	**148**	**19.000**	**—**	**19.148**
Valeurs nettes	**41.100**	**(19.000)**	**—**	**22.100**

La baisse de perspectives sur le portefeuille de produits du fonds de commerce PBG transférés lors de l'apport partiel d'actifs de Pfizer PFE France en avril 2019 a donné lieu à une provision pour dépréciation d'un montant de 19 millions d'euros en 2020.

3.2. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	2019	Augmentation	Diminution	2020
Matériel de bureau	—	325		325
Immobilisations corporelles en cours	24	15	(38)	1
Valeurs brutes	**24**	**340**	**(38)**	**325**
Amortissements et provisions	—	1		1
Total amortissements et provisions	**—**	**1**	**—**	**1**
Valeurs nettes	**24**	**338**	**(38)**	**324**

3.3. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	2019	Augmentation	Diminution	2020
Titres de participation	43.451		(33.451)	10.000
Créances diverses immobilisées	115			115
Prêts	—			—
Autres immobilisations financières	—			—
Valeurs brutes	**43.566**	**—**	**(33.451)**	**10.115**
Provision pour dépréciation Titres de participation	—	4.653		4.653
Provision pour dépréciation Prêts	—			—
Total provisions	**—**	**4.653**	**—**	**4.653**
Valeurs nettes	**43.566**	**(4.653)**	**(33.451)**	**5.463**

La rubrique reflète :

- La cession des titres Hospira France détenus par Pfizer ~~à~~ Pfizer Holding France pour un montant total de 33,4 millions d'euros.
- La dépréciation du fonds InnoBio pour un montant de 4,6 millions d'euros.

3.4. Stocks

Les provisions pour dépréciation de stock s'élèvent à 10,8 millions à fin 2020 à comparer à 19,1 millions d'euros à fin 2019. La diminution est essentiellement due à une importante provision ponctuelle sur le produit Xeljanz en 2019.

3.5. Créances clients / autres créances

Etat des Créances (en milliers d'euros)	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes	2.941	2.941	
Créances Clients	174.257	174.257	
Fournisseurs débiteurs	49	49	
Fournisseurs avoir à recevoir	—	—	
Créances sociales	377	377	
Créances fiscales	3.172	3.172	
Comptes courants groupe	281.379	181.379	100.000
Autres comptes débiteurs	5.601	5.601	
Charges constatées d'avance	284	284	
Produits à recevoir	—	—	
TOTAL	**468.060**	**368.060**	**100.000**

Les créances de cash pooling s'élèvent à 179,6 millions d'euros au 30 novembre 2020, contre 365,2 millions d'euros à fin 2019.

En mars 2020, un prêt a été contracté au profit de Pfizer Holding France pour un montant de 100 millions d'euros et dont la date d'échéance est le 23 mars 2025.

Les autres comptes débiteurs comprennent les créances relatives aux ventes de produits Upjohn réalisées par la société agissant en tant qu'agent pour le compte de Pfizer PFE France pour 5,6 millions d'euros contre 9,7 millions d'euros en 2019.

3.6. Capital social

A la clôture de l'exercice, le capital de la société est constitué de 4.757 actions d'une valeur nominale de 10 euros ; il est intégralement détenu par la société Pfizer Holding France.

3.7. Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Au 30/11/2019	Affectation du résultat	Autres mouvements	Au 30/11/2020
Capital social	48		—	48
Primes d'apport	128.991		—	128.991
Réserve légales	5		—	5
Réserve réglementée	21.259		—	21.259
Autres réserves	218.437	13.202	(218.400)	13.240
Report à nouveau	—		—	—
Résultat de l'exercice	13.202	(13.202)	13.489	13.489
TOTAL	**381.941**	**—**	**(204.911)**	**177.030**

Le 23 janvier 2020, l'associé unique a décidé de procéder, à titre exceptionnel, à une distribution de réserves à hauteur de 218.400.000 euros qui a été effectuée par prélèvement sur le compte « autres réserves ».

3.8. Provisions pour risques et charges

Etat des Provisions pour risques et charges (en milliers d'euros)					
Nature des provisions	**Au 30/11/2019**	**Dotations**	**Reprises**		**Au 30/11/2020**
			utilisées	**non utilisées**	
Indemnités de départ à la retraite, primes d'ancienneté	28.860	3.038	642		31.256
Plans sociaux	32.652	13.439	17.367	2.023	26.701
Litiges	4.627	903	30	286	5.214
ATU	44.395	14.806			59.201
Impôts, taxes et autres pénalités	815	856			1.671
Litiges Retours	1.273	1.372		1.273	1.372
TOTAL	**112.624**	**34.414**	**18.039**	**3.582**	**125.416**

3.9. Dettes

Etat des Dettes (en milliers d'euros)	Montant Brut	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	168	168		
Découverts bancaire	61	61		
Dettes Fournisseurs	178.649	178.649		
Dettes sur immobilisation financières Fond InnoBio	600	600		
Dettes Sociales	36.548	36.548		
Dettes Fiscales	277.172	277.172		
Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	9.031	9.031		
Autres comptes créditeurs	2.463	2.463		
TOTAL	**504.694**	**504.694**	**—**	**—**

Les dettes fournisseurs d'un total de 178,6 millions d'euros sont le reflet des approvisionnements de Pfizer au sein du groupe.

La répartition des dettes fournisseurs est la suivante:

- 140,1 millions d'euros de dettes inter-compagnies dont 137,4 millions d'euros d'achats de marchandises auprès de sociétés du groupe et 2,7 millions d'euros de redevances de location-gérance auprès de Pfizer Holding France ;
- 17,2 millions d'euros de factures non parvenues inter-compagnies ;
- 21,4 millions d'euros de dettes hors groupe dont 8,2 millions d'euros de dettes fournisseurs et 13,2 millions d'euros de factures non parvenues.

Les dettes sociales s'élèvent à 36,5 millions d'euros et comprennent essentiellement:

- provisions pour participation pour 4,5 millions d'euros ;
- provisions pour congés payés pour 6,9 millions d'euros ;
- provisions pour primes pour 10,9 millions d'euros ;
- cotisations URSSAF et provisions pour charges sociales pour 14,3 millions d'euros.

Les dettes fiscales s'élèvent à 277,2 millions d'euros et comprennent essentiellement les taxes pharmaceutiques sur les ventes et les ristournes à payer qui s'élèvent à 271,5 millions d'euros.

Le poste autres comptes créditeurs comprend principalement la dette vis-à-vis de la société Pfizer PFE France concernant la rétrocession de créances se rapportant aux ventes de produits Upjohn réalisées par la Société en sa qualité de mandataire pour un montant de 2,2 millions d'euros.

4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2020	%	2019	%
Total Ventes de marchandises	**1.230.332**	**93,89 %**	**1.119.193**	**92,00 %**
France	1.230.014		1.118.735	
Exportations et livraisons hors France	318		459	
Total Prestations de services	**80.089**	**6,11 %**	**97.358**	**8,00 %**
France	2.307		4.936	
Hors France	77.783		92.422	
Total général	**1.310.421**	**100,00 %**	**1.216.551**	**100,00 %**

Le chiffre d'affaires total de l'exercice s'élève à 1.310.421 milliers d'euros et se décompose :

- 1.230.332 milliers d'euros de ventes de produits
- 80.089 milliers d'euros de ventes de prestations de services.

Prestations de services constituées essentiellement de la refacturation :

– de dépenses marketing/promotion engagées sur un périmètre européen et de frais de recherche et développement à d'autres sociétés du groupe ;

– de prestations réalisées par les fonctions support de la Société au bénéfice d'autres entités du groupe Pfizer en France.

4.2. Transfert de charges en exceptionnel

La rubrique comprend un montant de 9,4 millions d'euros correspondant aux coûts salariaux exceptionnels engendrés par les départs de personnel ainsi que par les mesures d'accompagnement mises en œuvre sur l'exercice dans le cadre des divers plans de sauvegarde de l'emploi.

4.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel d'un montant déficitaire de 14,5 millions d'euros s'explique principalement par:

- une provision pour dépréciation du fonds commercial pour un montant de 19 millions d'euros ;
- une reprise de provision exceptionnelle non utilisée sur les plans de sauvegarde de l'emploi pour un montant de 2 millions d'euros principalement sur les Projets OFG et Value Capture ;
- un produit de cession sur les véhicules loués pour un montant de 1,8 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel est également composé de 17,4 millions d'euros de charges engagées au cours de l'exercice dans le cadre des différents plans de sauvegarde de l'emploi, compensés par une reprise de provision correspondante.

4.4. Situation fiscale

La Société rejoint à nouveau le groupe d'intégration fiscale en 2020 dont la société tête de groupe est la société Pfizer Holding France. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

En vertu de la convention d'intégration fiscale existante, la Société acquitte auprès de cette dernière sa charge d'impôt sur les sociétés comme si elle était imposée séparément.

4.5. Impôt sur les bénéfices

La Société a dégagé un résultat comptable bénéficiaire de 13,5 millions d'euros sur l'exercice, dont la charge nette d'impôts est de 33,2 millions d'euros.
La ventilation de l'impôt selon la méthode de répartition entre le résultat courant et le résultat exceptionnel effectuée sur la base des données réelles, s'analyse ainsi :

Ventilation de la charge d'impôt		
	2020	**2019**
Résultat courant avant impôt	65.690.607	64.703.221
Impôt dû après réintégrations & déductions	(39.428.885)	(39.642.814)
Résultat courant après impôt	**26.261.722**	**25.060.407**
Résultat exceptionnel	(14.494.203)	(17.460.537)
Impôt dû au taux normal après réintégrations & déductions	3.058.796	4.831.597
Résultat exceptionnel après impôt	**(11.435.407)**	**(12.628.940)**
Participation des salariés et divers	(4.479.544)	(1.766.273)
Impôt dû	607.291	315.557
Participation après impôt	**(3.872.253)**	**(1.450.716)**
Crédit d'impôt	2.534.660	2.221.591
Impôt total	**(33.228.136)**	**(32.274.069)**
Résultat net	**13.488.724**	**13.202.342**

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Effectif à la clôture de l'exercice

L'effectif à la clôture est constitué de l'ensemble des contrats CDI, CDD et contrats en alternance et se répartit au 30 novembre 2020 de la manière suivante :

	2020
Cadres	793
Employés et AM	131
Total société	**924**

L'effectif moyen de la société au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2020 s'élève à 891 personnes contre 829 personnes au titre de l'exercice clos le 30 novembre 2019.

5.2. Rémunérations des dirigeants

Dans la mesure où cela reviendrait à donner une information individuelle, la rémunération versée aux dirigeants n'est pas indiquée.

5.3. Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

Allègements (en euros)		
Primes diverses	7.644.895	
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	22.907.750	
Contribution Solidarité	1.801.954	
Provisions pour plans sociaux	26.701.067	
Provision pour litiges	1.671.429	
Participation des salariés	4.479.544	
Provisions ATU (Autorisation temporaire d'utilisation)		
risque ATU MYLOTARG	30.200.602	
risque ATU INOTUZUMAB	6.432.576	
risque ATU TALAZOPARIB	12.530.024	
risque ATU LORLATINIB	7.732.279	
risque ATU ATGAM	2.305.520	
Allègement de la dette future d'impôt (en base)	**124.407.639**	
Allègement de la dette future d'impôt à 28% jusqu'à 500k€ et 31% au-delà		**38.551.368**
Provision pour dépréciation de titres	—	
Allègement de la dette future d'impôt (en base)	**—**	
Allègement de la dette future d'impôt à 19.63%		**—**
Total des allègements (en net)		**38.551.368**
Pertes reportables disponibles au 30 novembre 2020		

5.4. Note relative aux filiales, participations et entreprises liées

Tableau récapitulatif des opérations avec filiales et entreprises liées :

Montant concernant les entreprises				
Poste au bilan	**Liées**	**Avec lesquelles la société a un lien de participation (*)**	**Tiers**	**Total**
Créances clients et comptes rattachés	25.309.195	427.426	148.519.905	174.256.526
Comptes courants groupe	179.602.396	101.776.665	—	281.379.061
Autres comptes débiteurs	—	—	5.601.305	5.601.305
Emprunts et dettes financières divers	85.838	82.499	—	168.337
Dettes fournisseurs	144.346.401	12.913.218	21.389.858	178.649.477
Rabais, remises, ristournes à accorder et autres avoirs à établir	—	—	9.031.055	9.031.055
Autres comptes créditeurs	—	—	2.463.478	2.463.478

(*) Le lien de participation considéré concerne à la fois l'entité du groupe Pfizer contrôlant la société et les entreprises contrôlées par la société ou dans lesquelles la société détient une participation.

Aucune information supplémentaire sur les transactions réalisées par la société avec les parties liées n'est mentionnée dans cette note car ces transactions sont considérées comme conclues à des conditions normales de marché.

5.5. Identité de la société-mère consolidante

Les comptes individuels de la société sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société américaine Pfizer Inc., dont le siège social est situé à New York, et de sa filiale néerlandaise, la société C.P. Pharmaceuticals International C.V.

5.6. Evènements post-clôture

Le 17 février 2021, un deuxième contrat avec la Commission Européenne pour fournir 300 millions de doses supplémentaires du produit Comirnaty (vaccin contre le COVID-19) a été signé.

Le 23 avril 2021, la Commission Européenne a finalisé un nouvel accord avec Pfizer et BioNTech sur la fourniture de jusqu'à 1,8 milliard de doses supplémentaires du vaccin contre le COVID-19 entre 2021 et 2023.

Le 14 avril 2021, le projet « Reimagine » a été présenté au CSE. Les fonctions support (paie, achats, communication, digital, ressources humaines, compliance, ...) seront potentiellement impactées (création de 7 postes, suppression de 14 postes pourvus et 8 postes vacants, modification de 14 contrats de travail, changement de rattachement de 8 postes au sein de la Société et intégration de 9 postes issus d'un autre service au sein de la Société).
La valorisation de ces impacts est estimée à 8,4 millions d'euros.